



PREFET DE L'ISERE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale
des Territoires de l'Isère

Vu pour être annexé à ma
lettre en date du 03 juillet
Grenoble, le 22 2022

Laurent PREVOST

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS DE VOIRON
CARTE DES ALEAS SUR FOND CADASTRAL (hors inondation de la Morge)
Planche N°2: PARTIE SUD

	Niveaux des aleas					
	Très fort aggravé	Très fort	Fort	Moyen	Faible	Très faible
Inondations						
Crue des rivières	V4	V3	V2	V1		
Inondations de pied de versant	V4	V3	V2	V1		
Crues des ruisseaux à caractère torrentiel	V4	V3	V2	V1		
Ruissellement et ravinement	V4	V3	V2	V1		V1a
Mouvements de terrain						
Glissements de terrain	G3*	G2*	G1	G0		
Chutes de blocs	P3	P2	P1			

* Indices supplémentaires abc: voir note méthodologique
(1): Zones non directement exposées aux aleas, mais où des projets ou des modes d'exploitations pourraient aggraver l'alea ou en créer de nouveau

Cadastrale DGI:		Rivière de la Morge concernée par un PPRI	
Bâti dur	Bâti léger	PPRI de la Morge	Rembiai
Parcelle cadastrale	Limite communale	Bande de précaution à l'arrière des digues (torrent de la Vécère)	Courbes de niveau équidistantes (5m) d'après traitement Lidar
		BT	Bassin tampon

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022

Edition 11/07/2022
Version V2.0

Réalisation: Alpes-Géo-Conseil
Dossier N°3152.19

Echelle: 1/5000
Format: A0
0 100 200 m